

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Souccot



Soucot

« Uniquement joyeux » : grâce à la Emouna, l'homme parvient à la joie

Les jours qui s'approchent, les jours de Soucot, sont des jours de joie pour lesquels Hachem nous ordonne « Tu te réjouiras dans ta fête (...)tu seras uniquement joyeux ». Nombreux se demanderont comment parvenir à cette joie lorsque l'existence entière est jonchée d'épreuves de toutes parts qui ne nous laissent pas de répit.

Même celui qui a le mérite d'être entouré de ses enfants, tous animés de la crainte de D. et en bonne santé physique et morale, ne peut s'empêcher de s'inquiéter et de penser : « pourvu que cela dure ! » Et finalement, il est encore loin de la joie.

La réponse à cette question est univoque : nous avons un Père dans le Ciel qui se souvient de chacune de Ses créatures et qui leur prodigue à chaque instant ce qu'il y a de meilleur pour elles. « Il n'existe aucun instant, affirme le Or Ha'Haïm (Chémot 22, 6), au cours duquel le Saint-Béni-Soit-Il n'agit pour l'homme dans son corps ou pour pourvoir à ses besoins".

Cela signifie que même si l'homme ne parvient pas avec son regard d'humain à comprendre comment le Saint-Béni-Soit-Il lui prodigue ce bienfait, il peut néanmoins parvenir à percevoir grâce à sa Emouna que tout est pour son bien. Et c'est cette foi qui lui apportera la sérénité au point que le sourire ne quittera jamais plus son

visage. Car grâce à cette foi, il parviendra à la confiance qu'Hachem ne l'abandonne jamais et son âme se remplira d'une joie immense.

C'est également ce qu'exprime le 'Hovot Halévavot : « La définition du Bita'hone (de la confiance en D.) est la sérénité d'esprit de celui qui possède cette vertu et la certitude que Celui sur lequel il se repose fera pour lui ce qui est bon et juste. » C'est ce que le Beth Aarone résume en une phrase à partir du verset (Isaïe 28, 26) « Celui qui a confiance ne craint rien » : « Il n'aura aucune inquiétude. »

A l'ombre de la Providence Divine : quelques allusions à la Emouna et au Bita'hone à propos de la Mitsva de la Souca

La Torah nous ordonne (Vaykra 23, 42-43): « Vous résiderez dans des Soucot durant sept jours, tout indigène en Israël demeurera sous une Souca afin que vos générations sachent que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des Soucot, lorsque je vous ai fait sortir d'Egypte, Moi Hachem votre D. »

Parmi toutes les Mitsvot de la Torah, il s'en trouve certaines dont l'intention n'entrave pas leur accomplissement tandis que pour d'autres, elle est nécessaire (cf. Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 60 et les commentaires Ad Hoc). Néanmoins, le Ba'h stipule que toutes les opinions s'entendent pour dire qu'au sujet de la Souca l'intention fait partie intégrante de cette Mitsva car le verset lui-même précise à son sujet : « Afin que vos



générations sachent. » Et puisque la Torah elle-même a dévoilé la raison de cette Mitsva, nous devons réfléchir à son sens: pourquoi nous ordonne-t-on de sortir de notre demeure fixe de toute l'année pour résider dans cette habitation précaire en souvenir des Soucot dans lesquelles résidaient les Bné Israël à leur sortie d'Egypte ?

En fait, nous devons comprendre de cela que le Saint-Béni-Soit-Il a créé et conduit le monde entier : de la même manière qu'Il désira que les Bné Israël fussent asservis sous la domination de l'Egypte, Il désira également qu'ils en fussent délivrés, car tout est placé dans Ses mains.

A partir de là, chacun en tirera des conclusions pour sa propre existence : tout ce qui lui arrive est le fruit de la Providence Divine qui œuvre pour son plus grand bien. A chaque instant, il est placé dans les meilleures mains possibles.

Le Rachbam (un des Baalé Hatossefote du Moyen-âge, n.d.t) explique à ce propos que le fait de se souvenir des Soucot dans lesquelles Hachem a fait résider les Bné Israël dans le désert sans jamais leur attribuer de résidence fixe doit nous conduire à rendre grâce à Celui qui nous a donné de vraies maisons et toute l'abondance dont nous jouissons. Par ce biais, l'homme n'en viendra pas à penser que le mérite lui en revient.

La Guémara (Souca 2a) enseigne qu'une Souca haute de plus de vingt coudées (env. 10 mètres, n.d.t) est

impropre à l'accomplissement de la Mitsva du fait que l'homme qui s'y abrite ne se trouve pas à l'ombre du Skakh (le toit précaire de la Souca, n.d.t) mais à l'ombre des murs.

Le Aroukh Laner (à la fin du traité Souca) explique que les murs qui délimitent la Souca font allusion au monde matériel à l'ombre duquel se trouve l'homme ici-bas. Néanmoins, l'homme doté de bon sens lève les yeux vers le Ciel et comprend ainsi que le Skakh qui représente la Providence Divine constitue le point déterminant de son existence, c'est Elle qui le dirige constamment. Il a confiance dans son Créateur car il sait que c'est Lui qui pourvoit à tous ses besoins à chaque instant. L'essentiel de la Mitsva de la Souca consiste à rappeler à l'homme la présence de la Nuée Divine qui l'enveloppe. C'est la raison pour laquelle un Skakh placé au-dessus de vingt coudées et que l'homme s'abrite à l'ombre des murs et non à celle du Skakh, il évoque alors celui qui place sa confiance dans les contingences matérielles. Une telle conduite est donc disqualifiée car elle n'est pas agréée par Hachem.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Torah nous ordonne de résider dans la Souca précisément à cette période de l'année où l'homme engrange ses récoltes, comme la Torah elle-même le précise : « *la fête de l'engrangement en sa saison* » (Chémot 34, 22). Car c'est à cette époque de l'année que l'homme est plus tenté de placer sa confiance dans la force de son poignet et qu'il est amené à



s'enorgueillir et à oublier (à D. ne plaise) que c'est le Saint-Béni-Soit-Il qui pourvoit aux besoins de toutes les créatures depuis la plus gigantesque jusqu'à la plus minuscule. C'est pourquoi nous sommes tenus d'accomplir sur le champ la Mitsva de la Souca.

La Mitsva de la Souca, écrit le Sefat Emet (5645), relève directement de la confiance en Hachem, comme nous l'enseignent nos Sages : « Sors de ta résidence fixe », ne compte pas sur ta richesse ni sur tes biens mais seulement sur Hachem. C'est pourquoi cette fête est qualifiée « d'époque de notre joie », car aucune joie n'égale celle de celui qui possède une véritable confiance en Hachem, comme cela est développé dans le 'Hovot Halévavot.

La récitation des Hochaanot (suppliques relatives à la fertilité de la terre et à l'abondance des pluies, n.d.t) a été pour cette raison instituée durant cette fête pour renforcer le juif dans sa foi que la bénédiction de toute l'année ne dépend que de l'aide d'Hachem et l'empêcher de penser qu'il peut

compter sur la récolte qu'il vient d'engranger. Ceci est évoqué dans le verset des Tehilim (62, 9) : « Ayez confiance en Lui chaque fois que vous épancherez vos cœurs devant Lui. » Le fait d'épancher son cœur fait allusion au « Nissoukh Ha Maïm » (à l'offrande d'eau qui avait lieu à Soucot à l'époque du Temple, n.d.t). La nature profonde d'un juif est de placer sa confiance en D. à chaque fois qu'il a besoin d'être délivré. C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il nous

place sous les ailes de Sa providence pendant toute cette période, comme il est dit (Téhilim 32, 10) : « Celui qui a confiance en D. est enveloppé de bonté. »

Les Ouchpizines (les invités) : Soucot, une période propice à prodiguer le bien autour de nous

Les jours que nous fêtons sont particulièrement propices à multiplier les actes de bienfaisance, par exemple aider autrui financièrement ou renoncer à ce que l'autre nous doit. Le Chaaré Téhouva (sur le Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 625, 1) rapporte au nom du Rav Papache « qu'il y a lieu de multiplier les actes de charité la veille de Soucot et Rav 'Haïm Vital avait coutume de distribuer à ce moment-là le contenu de la caisse de bienfaisance ».

Le Yessod Véchorech Haavoda (Chap. 12) écrit pour sa part : « La veille de Soucot, chacun s'efforcera de faire des dons aux pauvres, car ces actes de bonté ont une importance énorme en ce jour. C'est également le temps d'ouvrir sa porte et d'inviter à sa table pour tous les jours de fête des étudiants en Torah défavorisés, et ils feront ainsi partie des "Chiva Ouchpizines" (les sept invités de la fête qui sont présents dans la Souca : Avraham, Its'hak, Yaakov..., n.d.t). »

A un autre endroit (chap. 11), il ajoute : « Mes frères et amis si chers à mon cœur, voyez l'importance de celui qui accomplit cette Mitsva. Il hérite lui-même de la délivrance et de la liberté et les fait hériter à toute sa descendance. La Gloire Divine l'enveloppe toute la journée alors qu'il est assis dans sa Souca



et que des personnages aussi saints et élevés que les patriarches viennent s'abriter avec lui à l'ombre de son Skakh. Ceux-ci se réjouissent en le voyant distribuer son pain aux invités indigents étudiants en Torah qu'il a recueillis chez lui. Ces derniers en retour le font bénéficier de la part de bénédiction qu'ils reçoivent des vénérables Ouchpizines et il est ainsi béni sept fois. Comment ne pas s'émouvoir, s'enthousiasmer à cette idée et redoubler de vigilance afin d'accomplir cette Mitsva et jouir ainsi de sa protection. »

La Guémara (Avoda Zara 3a) rapporte qu'à la fin des temps, le Saint-Béni-Soit-Il dira aux nations du monde : « Je possède une Mitsva facile à accomplir, elle s'appelle Souca. Allez et faites-la sur le champ. Chacun d'entre eux prendra ce qu'il a sous la main et ira construire sa Souca **sur son toit**. D. fera alors rayonner le soleil comme au mois de Tamouz et les non-juifs sortiront en donnant un coup de pied dans leur Souca. » Certains demandent pourquoi ils construiront leur Souca sur leur toit. C'est qu'ils voudront se préserver d'éventuels indigents qui pourraient se présenter pour demander l'aumône. Les Bné Israël en revanche font leur Souca dans leur cour afin que tout celui qui aurait faim puisse venir se rassasier.

Le Divré 'Haïm distribuait aux pauvres d'énormes sommes d'argent la veille de Soucot. Bien qu'il se préoccupait également toute l'année de leurs besoins, il dépensait à ce moment sans compter et déclarait alors qu'il n'existe pas de plus

bel ornement pour la Souca que les dons que l'on prodigue la veille de Soucot.

Entre Yom Kippour et Soucot, le Av Beth Din Rav Talfik était chez lui à la disposition des gens qui venaient lui poser des questions au sujet de la cacherout des "Arbaat Haminim" (les quatre espèces nécessaires à la Mitsva du Loulav, n.d.t). Un jour, il eut connaissance de l'existence de plusieurs familles pauvres qui n'avaient même pas de quoi pourvoir aux besoins de la fête. Depuis lors, il sollicitait la générosité de tout celui qui venait chez lui. Parmi ces gens de passage se trouva

une fois un homme dont la situation était également très difficile et qui n'avait pas encore réuni la somme nécessaire à l'achat de son Loulav. Comment pouvait-il donner à autrui, s'excusa-t-il, alors qu'il n'avait pas suffisamment pour lui-même ? N'enseigne-t-on pas que "Hayékha Kodmim", ta propre vie passe avant celle des autres ?

« Si tout ce qui te manque se réduit aux Arbaat Haminim, lui répondit le Rav, tu restes tenu de distribuer ton argent aux pauvres. Quant à la Mitsva du Loulav, tu pourras t'en acquitter en empruntant le Loulav de quelqu'un. En revanche, il faudra une immense Miséricorde Divine afin d'adoucir la rigueur que susciterait dans le Ciel une seule larme versée par ceux qui se retrouveraient démunis de viande et de poisson lors de la fête ! »

Ce qu'il enseignait aux autres, il l'appliquait en priorité à lui-même. On le vit une année le premier jour de Soucot



demander le Loulav de l'un des fidèles de la synagogue en convenant avec lui qu'il l'acquerrait à condition de lui rendre après avoir accompli la Mitsva (le premier jour de Soucot, on doit en effet s'acquitter de la Mitsva avec un Loulav qui nous appartient en propre, n.d.t.). Il s'avéra par la suite qu'il venait d'acheter un magnifique Etrogue la veille de Soucot, lorsqu'il entendit soudain une plainte s'échapper de la maison de sa voisine. Il alla frapper à sa porte pour s'enquérir de ce qui s'était passé. On lui apprit qu'un jeune garçon avait fait tomber par inadvertance l'Etrogue de son père adoptif. Et que la mère et son fils craignaient au plus haut point la réaction de ce dernier qui à coup sûr allait dans sa colère, châtier sévèrement le malheureux enfant. En entendant la détresse de la mère, Rav Talfik revient chez lui, prit son propre Etrogue et leur tendit en leur ordonnant de dire au père que le Rav leur avait rendu visite, avait aperçu son Etrogue et qu'il avait tranché que l'on ne pouvait pas prononcer une bénédiction dessus. Il lui remettait donc cet Etrogue afin qu'il puisse s'acquitter de cette Mitsva d'après toutes les opinions. C'est à ce sujet qu'il est enseigné « le Etrogue fait allusion au cœur » (chacune des quatre espèces représente, d'après nos Sages, un membre du corps de l'homme, n.d.t.). Car plus qu'un Etrogue exempt de toute tâche, Hachem désire un cœur pur et des vertus exemplaires.

Rav Mordekhaï de Ech'hize avait économisé sou par sou tout au long de l'année de quoi acquérir un Etrogue Méhoudar (de premier choix, n.d.t.).

Lorsque, enfin, il se mit en chemin pour l'acheter, il rencontra sur son chemin un juif en train de pleurer amèrement sur son triste sort : il subvenait à ses besoins, expliqua-t-il, en faisant des livraisons et à présent, son cheval venait de mourir, le privant ainsi de toute ressource. Le Rav s'enquit de la somme nécessaire à l'achat d'un autre cheval, et le charretier évoqua une somme considérable qui valait presque celle qu'il avait réservée pour l'achat de son Etrogue. Sans dire un mot, le Rav sortit sa bourse de sa poche, lui remit le montant requis et avec les quelques pièces qu'il lui resta, il acheta un Etrogue ordinaire. Avec une immense joie, il rentra chez lui en s'exclamant avec émotion : « Tout le monde prononcera la bénédiction le premier jour de fête sur un Etrogue Méhoudar et nous la prononcerons sur un cheval Méhoudar ! »

La même histoire se produisit avec le "Saraf", Rabbi Ouri de Sterlisk. Le matin de la fête, celui-ci pria chez Rabbi Elimelekh de Linsk. Ce dernier sentit qu'une odeur de Gan Eden émanait de l'Etrogue du Saraf. Lorsqu'il lui en demanda la raison, il fut forcé de lui raconter toute l'histoire. Rabbi Elimelekh lui révéla alors que grâce à la grande Mitsva qu'il avait accomplie, il avait mérité que même un Etrogue ordinaire diffuse une odeur de Gan Eden !

Le premier jour de Soucot en particulier, jour d'Avraham Avinou, est placé sous le signe de l'hospitalité. Rabbi Eliézer de Djikov veillait scrupuleusement à avoir un invité à sa table en ce jour de fête.



Une année, ne trouvant personne à inviter, il ordonna à son fils, le Imré Noam, d'aller parcourir les rues de la ville à la recherche d'un pauvre qui n'avait pas de quoi manger. Celui-ci obéissant à l'ordre de son père, finit par trouver un ivrogne couché à proximité des poubelles. Comprenant qu'il n'avait pas où passer la fête, il le prit sur le champ avec lui et l'emmena chez Rabbi Eliézer où on lui servit tous les mets succulents de la fête. Ce dernier déclara que les hôtes d'Avraham Avinou n'étaient certainement pas meilleurs que cet homme et que cela ne l'avait pas empêché de les introduire chez lui tels qu'ils étaient et, qu'au moins en ce jour, il fallait suivre sa conduite.

L'histoire édifiante qui suit se déroula voici deux ans à Bné Brak : dans un immeuble de quatre étages, l'habitant du dernier désira construire une terrasse découverte afin de pouvoir y installer sa Souca. Celle-ci devait être placée directement sous la voûte céleste. Néanmoins, tous les voisins du dessous s'y opposèrent vigoureusement en arguant que, de ce fait, leur propre Souca deviendrait Pessoula (impropre à la Mitsva, n.d.t). Faute d'alternative, il se résigna à construire sa Souca dans la cour de l'immeuble, ce qui allait lui entraîner un dérangement de taille puisqu'en cas d'oubli de la moindre cuillère ou assiette, chaise ou livre il faudrait remonter et redescendre les quatre étages.

Compatissant à la peine de son voisin, l'habitant du premier étage décida de renoncer à son propre confort en lui

annonçant qu'il pouvait construire sa Souca au-dessus de l'emplacement réservé à la sienne et lui-même la déplacerait de l'autre côté de l'immeuble. La joie était à son comble. Comme on le sait, au milieu de 'Hol Hamoéd de cette année (5778), des vents violents soufflèrent à travers tout le pays et Bné Brak ne fut pas épargnée.

C'est alors qu'un miracle se produisit qui sauva la vie de plusieurs personnes : à ce moment-là, une bourrasque décrocha le toit-ouvrant qui recouvrait d'ordinaire la terrasse du troisième étage (et qui, à l'occasion de Soucot, était suspendu à l'extérieur) et celui-ci tomba tout droit à l'endroit où le voisin du premier étage construisait habituellement sa Souca!

Cela pour nous enseigner qu'un homme a parfois l'impression de faire preuve de bonté envers autrui et il ignore qu'en réalité, il ne fait du bien qu'à lui-même.

Le jour de la Arava : les branches de saule et l'espoir pour celui qui n'a ni goût ni odeur

Même le juif pauvre en bonnes actions peut à Hochaana Rabba demander et être exaucé.

Le Sefat Emet rapporte en effet le Midrach (Vaykra Rabba 30, 12) selon lequel la Arava (la branche de saule qui est l'une des quatre espèces du Loulav, n.d.t) représente dans le peuple d'Israël ceux qui n'ont ni goût ni odeur (ni Torah, ni Mitsvot, n.d.t). Que leur reste-t-il ? Seulement leur bouche (les feuilles de Arava ont une forme de lèvres, n.d.t), c'est-à-dire la force de la prière qui constitue l'arme essentielle du peuple juif, « la voix de Yaakov ».



Certes, explique-t-il, la voix des Tsadikim (représentés par l'Etrogue qui possède à la fois le goût, la Torah et l'odeur, les bonnes actions, n.d.t) monte à des degrés supérieurs, mais elle est mêlée de leurs Mitsvot. Néanmoins, celui qui n'a ni goût ni odeur s'identifie entièrement et exclusivement avec sa prière. C'est à ce sujet qu'il est dit : « Prière du pauvre lorsqu'il s'enveloppe » (Téhilim 102, 1), le pauvre (en Torah et en Mitsvot) s'enveloppe uniquement de sa prière, comme il est dit « Je suis une prière ». Et celle-ci est agréable aux yeux du Créateur et est qualifiée de Arava (jeu de mot entre Aréva et Arava, la branche de saule, n.d.t).

C'est pourquoi ce jour est nommé à Hochaana Rabba ("la grande délivrance") car en celui-ci, même les gens les plus simples qui n'ont ni goût ni odeur, sont exaucés. Et c'est également une allusion à notre époque pauvre en spiritualité, qui possède encore cependant la prière. En ce jour, les portes de la prière sont grandes ouvertes et même le plus simple des juifs peut mériter une grande délivrance.

Un groupe d'Avrekhim, adeptes du célèbre 'Hassid Eliahou Roth (lui-même disciple du Rabbi Chlomké de Zvil), lui rendirent visite une année le soir de Hochaana Rabba et lui demandèrent des paroles d'encouragement. Sur le champ, il leur répondit avec émotion : « Il n'y a pas un instant à perdre, même pour des paroles d'encouragement. Dépêchez-vous de prendre un livre de Téhilim et priez : c'est une obligation de profiter de chaque

instant en ce jour car le temps presse et il est défendu de gaspiller ne fût-ce qu'une seconde ! »

Chémini Atséret : la proximité

Le degré spirituel extrêmement élevé de Chémini Atséret est exprimé dans l'enseignement du Zohar (3ème partie 32b) : « Et Israël, en ce jour (à Hochaana Rabba), parvient au terme de son jugement et entame une (période de) bénédictions, car le lendemain (Chémini Atséret), il est invité à se réjouir avec son Roi et à recevoir de Lui les bénédictions de toute l'année. Dans cette réjouissance, seul Israël est présent et celui qui réside seul avec le Roi peut Lui demander tout ce qu'il désire, cela lui sera accordé. »

Le Ram'a Mipano ('Hikour Hadin 2ème partie, fin du chap. 27) fait remarquer que le mot 'Hag (la fête) est à relier également au mot 'Houza qui signifie une ronde et évoque la notion de cercle tournant autour d'un point central. C'est la raison pour laquelle Chémini Atséret n'est pas dénommé 'Hag (ainsi tranche le Rema dans le Choul'han Aroukh 668,1 étant donné que l'on n'a trouvé en aucun endroit dans la Torah, que ce jour est appelé 'Hag). Cela fait allusion au fait que les autres jours de fête "tournent autour" du centre de toutes les fêtes que représente Chémini Atséret, **sa sainteté étant supérieure à celle de toutes les fêtes, y compris Yom Kippour, et il ne convient pas de l'appeler 'Hag.** Le 'Hatam Sofer abonde dans ce sens en expliquant que la sainteté de Yom Kippour est basée sur la mortification, alors que celle de Chémini Atséret repose



sur la joie. C'est ce que le verset de Chir Hachirim (7,7) évoque *מה יפה ומה נעמה* « *Comme elle est belle et agréable l'amour dans les délices* », l'amour pour Hachem qui provient du jeûne (comme à Yom Kippour) est moindre que l'amour pour Hachem qui provient de la joie. Or, par ailleurs, il existe un parallèle entre les deux jours, puisque ce sont deux fêtes où l'on n'offre comme sacrifice de Moussaf qu'un taureau. Cependant, la sainteté de Chémini Atséret est supérieure à celle de Yom Kippour car elle provient de la joie, la joie du Roi avec son peuple.

« Réjouissez-vous et exultez dans la joie de la Torah » : le pouvoir extraordinaire de la joie dans la Torah

Heureux celui qui se réjouit dans la joie de la Torah, sa récompense est immense ! Voici ce qu'écrit le Yessod Véchorèch Haavoda (Chap. 16) : "Celui qui veille à se réjouir à Sim'hat Torah peut être assuré que la Torah ne quittera jamais sa descendance". Telle était en effet l'habitude des grands de la génération :

ils déployaient toutes leurs forces à danser en l'honneur de la Torah. C'est ainsi que 'Haïm Vital écrit dans le Chaar Hakavanot (Drouch 'Hag Ha Soucot p. 104) : "j'ai vu mon Maître (en parlant du Ari Zal) qui veillait particulièrement à une chose : tourner autour du Séfer Torah en dansant et en chantant de toutes ses forces le soir à l'issue de Yom Tov après l'office de Arvit. On raconte également que le Ari Zal allait alors d'une synagogue à l'autre afin de danser avec la Torah pendant de longues heures.

Dans les prières qu'a institué le 'Hida il est mentionné que les Hakafot (les danses autour du Séfer Torah n.d.t) ont la force de faire tomber tous les murs qui nous séparent de notre Père Céleste.

Le Maari de Belze déclara un jour au nom de son père le Maharach : "Ce que les danses (de Sim'hat Torah) provoquent je l'ignore, cependant je peux vous dire une chose : toutes les prières qui n'ont pas pu monter au Ciel pendant le courant de l'année s'élèvent en ce jour grâce aux danses".

